

Manifeste pour une politique cyclable à Caen, dans la prochaine mandature

Si Caen a su se hisser à la 3ème place des villes de 100.000 à 200.000 habitants, lors de la 2ème édition du Baromètre des Villes Cyclables, force est de constater que cette réussite est moins due à l'amélioration de la situation à Caen qu'à la dégradation dans les autres villes (notamment Dijon, qui passe de la 2ème à la 4ème place). La note de Caen passant en effet de 3,29/6 à 3,25.

Caen a certes su s'améliorer sur la thématique des services, où elle était déjà très bien notée en 2017 : son réseau de vélocistes et sa Maison du Vélo sont toujours autant appréciés, et la meilleure progression porte sur la location de courte ou longue durée, grâce au remplacement de Véol par Vélolib.

Mais, dans le même temps, la situation s'est aggravée, pour les points les plus mal notés en 2017: la ville n'est toujours pas jugée sûre pour les enfants et les personnes âgées, et le stationnement de véhicules sur les aménagements cyclables (citons notamment l'Avenue Pierre Mendès France, considérée par les répondants comme l'axe le plus concerné par ce problème) s'est aggravée !

Caen a donc des atouts, mais aussi des faiblesses. La mandature qui s'ouvre doit permettre l'amélioration notable de la situation, dans Caen comme dans Caen-la-Mer, si l'on veut voir la part modale du vélo décoller considérablement. D'autres villes, françaises ou étrangères, ont su prendre le sujet à bras le corps, et y consacrer les moyens nécessaires.